

*Le projet éducatif de l'école Alphonse-Desjardins a été adopté le 3 avril 2007.*

***Élaboration du projet éducatif***

*Parents : Sylvain Lavallée, Sandy Paskaryk*

*Enseignants : Sylvain Fafard, Patrick Foisy, Julie Racicot*

*Représentante du service de garde : Mylène Dubé*

*Personnel non-enseignant : Louise Grégoire*

*Direction : Caroline Lemay*

*Personne ressource : Sylvie Gallant, analyste au Bureau de la planification institutionnelle de la CSDM*

***Conception et rédaction***

*Louise Grégoire, conseillère pédagogique, école Alphonse-Desjardins*

***Sous la direction de***

*Caroline Lemay, directrice de l'école Alphonse-Desjardins*

*Créé le 26 octobre 2007*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Le projet éducatif et la loi .....</b>	<b>4</b>
Le pourquoi d'un projet éducatif.....	4
Les fonctions d'un projet éducatif .....	6
<b>L'analyse de la situation.....</b>	<b>8</b>
La mise en situation.....	8
Les caractéristiques du milieu.....	9
<b>Le projet éducatif de l'école Alphonse-Desjardins .....</b>	<b>11</b>
Les orientations .....	11
Orientation 1 .....	12
Orientation 2 .....	13
Orientation 3 .....	14
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>
<b>Les annexes .....</b>	<b>16</b>
Annexe A.....	17
Annexe B .....	18
Annexe C .....	21
Annexe D .....	27



# 1. Le projet éducatif et la loi

## 1.1. LE POURQUOI D'UN PROJET ÉDUCATIF

La Loi sur l'instruction publique (LIP) a été modifiée en décembre 2002 pour mobiliser davantage tous les acteurs en vue de la réussite des élèves. Ces nouvelles modifications législatives prévoient expressément que le projet éducatif doit, outre les orientations propres à l'école, inclure des objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Sa mise en œuvre doit être réalisée par un plan de réussite.

Le projet éducatif de l'école Alphonse-Desjardins a donc été élaboré à partir de l'analyse de la situation de l'école<sup>1</sup> et du plan stratégique de la Commission scolaire de Montréal<sup>2</sup>.

Le plan de réussite, dont l'objet principal est la mise en œuvre du projet éducatif, inclut les moyens d'action à prendre et les modes d'évaluation de sa réalisation<sup>3</sup>. Ce document doit être revu annuellement.

Ci-dessous, quelques extraits de la LIP précisant ces énoncés.

### Article 36

#### Rôle de l'école

Loi sur l'instruction  
publique

L'école est un établissement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

<sup>1</sup> L'analyse de la situation est présentée à la page 8 de ce document.

<sup>2</sup> Le plan stratégique de la CSDM est présenté à l'annexe D. Pour plus de détails, veuillez vous référer au plan stratégique de la Commission scolaire de Montréal : Le défi de la réussite.

<sup>3</sup> Le plan de réussite est présenté à l'annexe C.

**Mission**

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

**Projet éducatif**

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif mis en œuvre par un plan de réussite.

**Article 36.1****Projet éducatif**

Le projet éducatif est élaboré, réalisé et évalué périodiquement avec la participation des élèves, des parents, du directeur de l'école, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

**Article 37****Objectifs**

Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves. Il peut inclure des actions pour valoriser ces orientations et les intégrer dans la vie de l'école.

**Orientations**

Ces orientations et ces objectifs visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par la ministre.

**Article 37.1****Contenu**

Le plan de réussite de l'école comporte :

- I. Les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif notamment les modalités relatives à l'encadrement des élèves;
- II. Les modes d'évaluation de la réalisation du plan de réussite.

**Révision et actualisation**

Le plan de réussite est révisé annuellement et, le cas échéant, il est actualisé.

## 1.2 LES FONCTIONS D'UN PROJET ÉDUCATIF

*Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées, le projet éducatif traduit les intentions communes.*

L'école Alphonse-Desjardins a, comme toute école québécoise, une mission commune définie dans les orientations ministérielles, soit celle **d'instruire**, de **socialiser** et de **qualifier** les élèves.

Elle a, de plus, une mission particulière qui lui vient des besoins de sa clientèle ainsi que des valeurs que partagent les éducateurs qui la façonnent. Derrière ces choix se profile une conception du jeune, de l'apprentissage et de l'éducation à laquelle adhèrent les membres de l'école.

Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées par la vie de l'école, et au premier titre, celles qui travaillent directement auprès des jeunes, le projet éducatif traduit des intentions communes qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si on préfère, de sa mission.

Son rôle est de préciser ce que l'école Alphonse-Desjardins a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.

### **Le projet éducatif est la mémoire de l'établissement.**

Il vise d'abord à préciser de façon explicite les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe d'éducateurs et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.

### **Le projet éducatif est la boussole de l'établissement.**

Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement ces énergies et ces ressources aux projets et aux actions qui sont davantage que d'autres susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. C'est sa fonction d'orientation.

### **Le projet éducatif est un outil de reddition de comptes.**

Dans le contexte des nouvelles responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil qui permet de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs qui dépassent les impressions ou les données statistiques et qui se réfèrent explicitement à la mission de l'école.

Le projet éducatif prend, ultimement, la forme d'un document tel que celui-ci, mais c'est d'abord un outil de cohérence et de développement.

Il est important de souligner que le projet éducatif vise à inspirer et non à limiter. Il décrit les directions dans lesquelles les éducateurs de l'école ont choisi de faire un effort collectif et ce qu'ils ont choisi de prioriser ensemble, peu importe la fonction qu'ils exercent.

Le projet éducatif couvre l'ensemble des dimensions de la vie de l'élève à l'école. Il touche tout autant à la pédagogie qu'à la vie scolaire, aux services et à l'organisation de l'école. Le but du projet éducatif est de permettre l'aménagement d'un environnement éducatif de qualité qui réponde aux intentions de l'école et aux besoins de la clientèle. D'où son caractère global.

C'est dans cet esprit que l'analyse de la situation, l'identification des besoins et le choix des orientations du présent projet éducatif ont été faits. Ces orientations guideront nos actions pour les cinq prochaines années.

## ***2. L'analyse de la situation de l'école Alphonse-Desjardins***

### **2.1 LA MISE EN SITUATION**

Le dernier projet éducatif couvrait la période de 2002 à 2007. L'échéance des cinq années étant révolue, il apparaissait nécessaire de prendre le temps d'analyser la situation de l'école et d'élaborer un projet en fonction des nouveaux défis de l'école québécoise, en conformité avec le plan stratégique de la Commission scolaire de Montréal.

À la demande du conseil d'établissement, un comité formé de parents, de membres du personnel et d'une analyste du Bureau de la planification institutionnelle de la Commission scolaire de Montréal a été mis sur pied à l'automne 2006. Ce comité avait pour mandat de faire l'analyse de la situation de l'école afin d'élaborer un projet éducatif en lien avec notre réalité. Il devait aussi présenter aux membres du conseil d'établissement un échéancier qui spécifiait les différentes étapes à réaliser.

La première étape en fut donc une de cueillette de données pour établir le portrait de l'école Alphonse-Desjardins. Ces données ont permis d'identifier les besoins des élèves, les enjeux liés à leur réussite ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté.



## 2.2 LES CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU<sup>4</sup>

### Les lieux physiques

L'école est petite mais l'organisation physique répond tout à fait aux besoins de l'école. Les spécialistes ont tous un local respectif et la cohabitation avec le service de garde est harmonieuse. La cour d'école est grande. Un comité travaille présentement à son aménagement. La préoccupation de l'environnement est présente. L'organisation physique du gymnase (grandeur, hauteur, entreposage de tables, de jeux) limite l'organisation de certains sports tel le soccer.

### Le climat

Les élèves de l'école Alphonse-Desjardins vivent dans un milieu sécuritaire. L'encadrement des élèves lors des déplacements est bien géré. Il est de la responsabilité de tous les adultes de l'école. Une bonne communication entre les enseignants et l'équipe du service de garde favorise une bonne prise en charge des enfants. Les visiteurs sont bienvenus à l'école mais ils doivent se prévaloir d'une autorisation pour y circuler.

L'application du programme « Vers le Pacifique » contribue à développer des rapports harmonieux entre les élèves et avec les adultes. Il encourage l'acquisition de stratégies de résolutions de conflits pacifiques.

Une travailleuse sociale soutient les parents dans l'encadrement des enfants à la maison.

### L'implication des parents

Les parents s'impliquent, en participant majoritairement aux rencontres de présentation des bulletins. Des parents assurent un soutien précieux à la bibliothèque et certains parents offrent leur collaboration lors d'activités spéciales. Par ailleurs, peu de parents participent aux formations offertes par l'école.

### Le service de garde

L'école a la chance de pouvoir compter sur un service de garde de grande qualité. Le personnel est stable, l'encadrement y est rigoureux et le souci du bien-être des enfants est constant : les activités sont variées, l'éducation à la santé y est faite par le souci du contenu équilibré des boîtes à lunch.

---

<sup>4</sup> Vous trouverez la présentation de l'école à l'annexe B.

## **La pédagogie**

L'école Alphonse-Desjardins bénéficie d'une équipe stable. La majorité des enseignants sont à l'école depuis plus de cinq ans et nous avons la chance d'avoir les mêmes spécialistes en anglais et en éducation physique depuis deux ans.

Le taux de réussite des élèves de l'école est satisfaisant autant en français qu'en mathématique. Il est cependant à la baisse au troisième cycle.

Un nombre assez élevé d'élèves ont un plan d'intervention adapté et bénéficient du soutien de l'orthopédagogue. Certaines pratiques pédagogiques contribuent à la réussite des élèves et sont une source de motivation. Les projets de classe ou d'école, les événements rassembleurs, le tutorat et les activités à la bibliothèque en sont les principaux exemples.

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) est inégale dans l'école et pourrait jouer un rôle positif sur la motivation et le sentiment d'appartenance à l'école.

Les communications pédagogiques aux parents pourraient être améliorées, ce qui contribuerait à une meilleure compréhension du renouveau pédagogique. La valorisation de l'excellence pourrait être améliorée dans la vie de l'école.

## **La clientèle**

Bien que la grande majorité des élèves soit née au Québec, plusieurs d'entre eux ont une langue maternelle autre que le français et vivent dans des familles où la culture du pays d'origine des parents est très importante. Le niveau d'intégration de ces élèves est par conséquent inégal.

Malgré tous les aspects positifs, l'école fait face à une baisse de clientèle constante depuis l'an 2000. La vocation particulière de certaines écoles tel l'anglais intensif, la pédagogie alternative, l'attraction vers les écoles privées sont des facteurs de décroissance.

## **Les besoins des élèves de l'école Alphonse-Desjardins**

Quelques besoins ont été identifiés suite à l'analyse des forces et des vulnérabilités de notre école pour aller chercher une nouvelle clientèle et ainsi renverser le mouvement de décroissance.

- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'école.
- Différencier notre pédagogie pour mieux répondre aux besoins des élèves.
- Améliorer l'utilisation des TIC.
- Instaurer un mode de vie sain par l'activité physique.

### 3. Le projet éducatif de l'école Alphonse-Desjardins

## LES ORIENTATIONS

Suite à l'analyse de la situation achevée en décembre 2006, le comité s'est engagé dans une démarche de consultation générale des parents et du personnel de l'école afin de prioriser des orientations à partir desquelles devait s'articuler le futur projet éducatif. De cette consultation tenue en janvier 2007 se sont dégagées trois priorités qui sont devenues par la suite les orientations de notre projet éducatif.

Les orientations suivantes guideront les actions des intervenants de notre communauté éducative:

*Le projet éducatif a été présenté aux membres du conseil d'établissement pour adoption officielle le 3 avril 2007.*

#### ORIENTATION 1

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, le développement de saines habitudes de vie sur le plan de leur santé et de leur bien-être.

#### PLAN STRATÉGIQUE DE LA CSDM

##### ORIENTATION 1

Soutenir le développement du plein potentiel de chaque élève

#### ORIENTATION 2

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, l'amélioration de la qualité du français écrit, et ce, dans toutes les activités scolaires et parascolaires.

#### ORIENTATION 3

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, la capacité à résoudre des problèmes dans différentes situations.

# ORIENTATION 1

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, le développement de saines habitudes de vie sur le plan de leur santé et de leur bien-être.

## Objectifs

### PLAN STRATÉGIQUE DE LA CSDM

#### OBJECTIFS

1.2 Innover et concevoir de nouveaux modes d'organisation des services éducatifs.

1.4 Créer un environnement favorable à la réussite.

- ⇒ Sensibiliser les élèves aux bienfaits d'une saine alimentation et de l'exercice physique au quotidien.
- ⇒ Accroître chez les élèves leur sens des responsabilités, leur sentiment de confiance, de satisfaction et d'accomplissement face aux situations conflictuelles.

### *Quelques exemples d'actions concrètes*

Les élèves auront l'occasion de bouger un peu plus chaque semaine.

Des activités de sensibilisation encourageront les élèves à apporter une collation santé et un dîner santé.

Partout à l'école, les conflits, petits et gros, se régleront pacifiquement.

## ORIENTATION 2

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, l'amélioration de la qualité du français écrit, et ce, dans toutes les activités scolaires et parascolaires.

### PLAN STRATÉGIQUE DE LA CSDM

#### OBJECTIF

1.1 Assurer la mise en oeuvre du programme de formation de l'école québécoise.

#### Objectif

- ⇒ Augmenter le nombre d'élèves qui maîtrisent de façon satisfaisante la compétence à écrire des textes variés.

#### *Quelques exemples d'actions concrètes*

La qualité du français écrit sera valorisée. Les élèves profiteront de toutes les occasions pour écrire.

Ils développeront de bonnes stratégies d'écriture, appliqueront les règles de la grammaire et maîtriseront toujours un peu mieux l'orthographe.

## ORIENTATION 3

Notre école entend favoriser chez les élèves, en priorité, la capacité à résoudre des problèmes dans différentes situations.

### Objectifs

#### PLAN STRATÉGIQUE DE LA CSDM

##### OBJECTIF

1.1 Assurer la mise en oeuvre du programme de formation de l'école québécoise.

- ⇒ Augmenter le nombre d'élèves qui maîtrisent de façon satisfaisante les compétences du domaine de la mathématique.
- ⇒ Augmenter le nombre d'élèves qui s'approprient la démarche scientifique.

### *Quelques exemples d'actions concrètes*

Les jeunes consigneront dans un carnet les étapes de la démarche scientifique.

Ils développeront ainsi une meilleure compréhension de différents phénomènes proches de leur vie quotidienne.

Des jeux mathématiques qui font appel à la capacité à résoudre des problèmes et à la logique seront organisés dans toute l'école à différents temps de l'année.

## *Conclusion*

Voici donc les trois grandes orientations qui ont été adoptées le 3 avril 2007 par les membres du conseil d'établissement de l'école.

Un plan de réussite contenant les moyens à prendre en fonction des orientations et des objectifs du projet éducatif a été établi<sup>5</sup>. Tout au long de l'année, l'équipe école veillera à l'application de ce plan de réussite. Des comités du projet éducatif ont été mis en place pour faciliter l'application des moyens d'action.

Ce plan sera révisé annuellement et, le cas échéant, il sera actualisé.

Le nouveau plan de réussite de l'école est présenté chaque année au conseil d'établissement de l'école.

---

<sup>5</sup> Leplan de réussite 2007-2008 est présenté à l'annexe C.

## *Les annexes*

- Annexe A** Un peu d'histoire
- Annexe B** Présentation de l'école et caractéristiques du milieu
- Annexe C** Le plan de réussite 2007-2008
- Annexe D** Le plan stratégique de la Commission scolaire de  
Montréal



## ANNEXE A UN PEU D'HISTOIRE

### UN NOM, DEUX PERSONNAGES\*

Au début des années soixante, lorsqu'on construit une école dans la jeune paroisse Saint-Bonaventure, on la nomma Alphonse-Desjardins. Les archives de la Commission scolaire nous apprennent que ce nom fut choisi en l'honneur de l'Honorable Alphonse Desjardins, maire de Montréal à la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et non pas de son contemporain, fondateur du Mouvement Desjardins. Cependant, ces deux hommes se rejoignent dans les valeurs qu'ils ont véhiculées.

«Notre» Alphonse Desjardins (1841-1912) fut tour à tour avocat, industriel, journaliste et homme politique. D'abord propriétaire d'une usine spécialisée dans la fabrication de tuiles, co-fondateur de la Banque Jacques-Cartier qui fut plus tard intégrée à la Banque Nationale du Canada, député d'Hochelaga à la Chambre des Communes et sénateur. Il devint en 1893 le vingt-sixième maire de Montréal.

Tout comme son homonyme, il fut toujours très engagé dans son milieu et préoccupé par tous les aspects de la vie communautaire. Les valeurs de travail, d'entraide et de coopération qu'ils ont tous deux concrétisées peuvent servir d'inspiration aux jeunes d'aujourd'hui.

---

\* Tiré du document Écoles primaires et secondaires du regroupement 4- Petite histoire et grands personnages, CECM, juin 1996